1 | 2e circ.

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

2e Circonscription (ORLEANS-OUEST)

Electrices, Electeurs,

Candidat du Centre National des Indépendants - Paysans (MM. PINAY et DUCHET), du Centre Républicain (M. André MORICE), et avec l'accord de l'Union pour la Nouvelle République (MM. SOUSTELLE, MICHELET, DEBRE), je me présente à vos suffrages.



Pierre PERROY

Conseiller général du canton Nord-Ouest d'Orléans, porté par la confiance de mes collègues à la Présidence du Conseil Général, pouvais-je hésiter un instant ? N'ETAIT-CE PAS DANS LA CIRCONSCRIPTION COMPRENANT LE CANTON QUI M'A ELU DEPUIS BIENTOT DIX ANS QUE J'AVAIS LE DEVOIR DE POSER MA CANDIDATURE ?

La lutte sera dure entre les libéraux et les marxistes.

Aux élections cantonales de 1955, j'ai triomphé du candidat communiste par 3.400 VOIX. C'EST UNE SECONDE ET IMPERIEUSE RAISON DE MA PRESENCE DANS CETTE LUTTE ELECTORALE.

Il en est une troisième, c'est que je dois être jugé sur mon action au Parlement.

J'avais promis de défendre une politique nationale, libérale et sociale. J'AI TENU MES ENGAGEMENTS. MES VOTES EN TEMOIGNENT.

Dès mon arrivée à l'Assemblée Nationale, et en raison de la profonde division des partis, J'AI DIT, *et les témoins en sont nombreux,* QUE LES INSTITUTIONS NE POURRAIENT ETRE REFORMEES QUE SOUS LA DIRECTION ET PAR L'ARBITRAGE DU GENERAL DE GAULLE. J'AI FAIT PUBLIQUEMENT CAMPAGNE POUR SON RETOUR ET DE LA MEME MANIERE J'AI FAIT CAMPAGNE POUR LE REFERENDUM.

Dans toutes les communes du Loiret mon nom figure en compagnie de celui de mes amis Lucien PERDEREAU et Maurice CHARPENTIER, sénateurs, au bas d'un appel pour la Constitution nouvelle.

Le 28 septembre, 80 % des Français l'ont approuvée et avec enthousiasme.

Le 23 Novembre défendez votre **OUI**, en votant pour le candidat des Indépendants soutenu par l'Union pour la Nouvelle République.

Dans la République rénovée, les Indépendants poursuivront les objectifs suivants :

■ **ASSURER LA LIBERTE DES CITOYENS ET DU PAYS** contre l'Etatisme bureaucratique et contre le Marxisme.

■ **AVEC L'AUTORITE RESTAUREE DE L'ETAT** le dégager des tâches qui ne sont pas les siennes, le rendre apte à remplir sa véritable fonction qui est celle d'orienter et de coordonner les activités économiques de la Nation et, à l'extérieur, veiller à la protection des intérêts matériels et moraux de notre Pays.

■ **ASSURER LE PROGRES SOCIAL**, lié lui-même à l'expansion économique. Mais il faut, à la base, une rigoureuse gestion financière..

■ **ENTREPRENDRE** un grand effort national pour résoudre dans les plus courts délais le terrible problème du logement.

■ **DEFENDRE LES PLUS DEFAVORISES** : vieillards, rentiers, viagers, économiquement faibles.

■ **VEILLER** à la protection des droits sacrés des Anciens Combattants.

■ **DEFENDRE** la libre entreprise menacée par le socialisme envahissant. Réaliser l'égalité fiscale et simplifier les méthodes de perception des impôts.

■ **DEFENDRE** l'exploitation agricole familiale, cellule de base de l'agriculture française : en aidant à la modernisation de l'Habitat et des moyens d'exploitation — en assurant des débouchés réguliers à la production — en rétablissant la parité entre l'Agriculture et les autres activités économiques.

■ **GARDER L'ALGERIE FRANÇAISE** dans les conditions définies par le Général de GAULLE, c'est-à-dire dans l'union des diverses populations et dans une marche assurée vers l'égalité et la Paix retrouvée.

OUI à l'avenir
OUI à la République
OUI à la France

Votez pour

Pierre PERROY

Avocat à la Cour

Député sortant

Conseiller Municipal d'Orléans

Conseiller Général du canton Nord-Ouest

PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU LOIRET

Candidat du Centre National des Indépendants-Paysans et du Centre Républicain

Suppléant : *Paul PELOUX*

Négociant

ADJOINT AU MAIRE D'ORLEANS

Union pour la Nouvelle République

Imp. « LA LABORIEUSE ». ORLEANS